

Présentation de la séquence « INSTRUCTION »

Grand Procès de la RSE - Acte 8

Planet'RSE Toulouse organise en amont de son évènement le Grand Procès de la RSE (GPRSE), 8^{ème} édition (ou Acte 8), le lundi 7 octobre, une séquence intitulée « INSTRUCTION », en 2 parties, les 17 et 18 septembre 2024.



Cette séquence « INSTRUCTION », inaugurée avec succès à l'occasion de l'Acte 7 du GPRSE, consiste à proposer au public des séances d'information / formation sur le thème retenu lors du GPRSE à suivre.

Le GPRSE Acte 8 traite du **thème des normes de la RSE**, avec un axe de critique / accusation principal, assez provoquant, mis en avant dans la communication, la RSE se voyant accusée d'étranglement normatif des entreprises.

Notre séquence « INSTRUCTION », s'organise en 2 parties, complémentaires mais indépendantes, sous forme d'ateliers au format afterwork (18H-20H30), proposés dans les locaux de Toulouse School Of Management (TSM), centre de Toulouse.

Planet'RSE Toulouse, en qualité d'Organisme de Formation, mobilise à titre gracieux des partenaires experts pour la réalisation de ces ateliers:

- Violette PELISSOU, du Groupe AFNOR,
- Marie-Pierre BLIN, Isabelle DESBARATS, enseignants-chercheurs en Droit de l'Université Toulouse Capitole,
- Des membres de son équipe formation AMORSE PLANET-R, avec une animation organisée à partir de la boîte à outils AMORSE© qui permet de saisir de manière ludique et participative ce qui fonde une stratégie RSE.



Une participation financière de 30€ TTC (25€ HT) est demandée par personne pour chacune des dates proposées (facture émise à l'inscription) en vue de contribuer au financement de cette 8^{ème} édition (rappel, GPRSE acte 8 et cocktail de clôture ont proposés à titre gratuit, avec don à l'association possible).

Les organisations (entreprises, associations, collectivités) peuvent inscrire plusieurs participant.es, collaborateurs et collaboratrices.

Inscription(s) en ligne : <https://url.me/sg96G>

Présentation de la séquence « INSTRUCTION »

Grand Procès de la RSE - Acte 8

Programme de la séquence INSTRUCTION :

Le mardi 17 septembre, 18H-20H30:

- ▶ Notions de normes volontaire et réglementaires
- ▶ Evolution historique des normes associées à la RSE
- ▶ Cadre référentiel de la RSE aujourd'hui

Le mercredi 18 septembre, 18H-20H30 :

- ▶ Les ambitions européennes de "double matérialité", portée par la CSRD
- ▶ Le cadre référentiel de la CSRD traduit en format ETI et PME
- ▶ Lien entre démarche(s) RSE et CSRD

Un support de la formation sera pour chaque partie transmis aux participant.es après la séquence.

A noter que la séquence INSTRUCTION va bénéficier d'un reportage, de type journalistique, permettant de proposer une restitution des principaux enseignements de la séquence en ouverture du Grand Procès le 7 octobre.

Les participant.es seront invités à se prononcer au sujet des droits d'image lors de signature de la feuille de présence les 17 et 18 septembre à TSM (2 T des Puits Creusés 31000 Toulouse).

Au plaisir de vous retrouver les 17 et 18 septembre, puis le 7 octobre.

L'équipe de Planet'RSE Toulouse en charge du GPRSE 2024.

Grand merci à nos partenaires majeurs pour cette édition 2024

du Grand procès de la RSE

